

8 et 9 Novembre  
2017

## FORMATION



# Pratiques alternatives et gestion du troupeau : L'essentiel pour conduire un troupeau avec des bases de médecine naturelle



### Enjeux

L'élevage des ruminants nécessite des choix techniques, des capacités d'adaptation multiples, complexes et exigeantes.

Les pressions économiques et réglementaires dépossèdent de plus en plus les éleveurs de leurs savoir – faire et dévalorisent en permanence leur relation à l'animal.

Concilier santé et production, qualité de vie et efficacité économique exige de nouveaux outils de prévention et de soins.

### Objectifs

- Développer un autre regard sur la vocation d'éleveur et sa pratique quotidienne
- Appréhender bien-être et santé dans une approche globale de la relation éleveur – animal
- Découvrir des pratiques différentes, peu coûteuses, efficaces et confirmées
- Disposer de moyens immédiatement utilisables pour initier les changements
- Devenir plus autonome dans les prises de décisions
- Retrouver un art d'élevage cohérent générateur de bien vivre et d'économies

Formateur Zone Verte :  
Paul Polis  
vétérinaire, membre du  
GIE Zone Verte

Pour éleveurs désireux de  
mettre en pratique

Lieu : Doubs

### Methode

Des exposés présentent les notions essentielles des différents sujets abordés dans une dynamique d'échanges et de réflexions partagées.

Des tableaux élaborés en salle, éclairent et soutiennent les thèmes développés.

Une visite d'élevage (ou plus si possible) permet de se confronter aux réalités de terrain.

Un temps sera proposé pour répondre spécifiquement aux questions diverses et problèmes particuliers des participants

Un document complet est remis à chaque participant à l'issue de la formation



# PRATIQUES ALTERNATIVES DE CONDUITE DU TROUPEAU D'ELEVAGE :

## L'essentiel pour conduire un troupeau avec des bases de médecines naturelles

### 8 et 9 Novembre 2017

### Penser librement l'élevage et l'agriculture

Au service des acteurs de l'élevage et de l'agriculture, les praticiens de Zone Verte apportent leur appui à ceux qui souhaitent évoluer dans la pratique de leur métier, acquérir plus d'autonomie, rester libres de conduire leur troupeau dans une agriculture paysanne, écologique et humaine.

Ainsi, interviennent-ils régulièrement auprès de groupes constitués pour des formations spécifiques privilégiant une approche globale des problématiques de santé associant l'homme, l'animal et leurs environnements dans un contexte toujours interdépendant.

**ZONE  
VERTE**

**vivea**  
Fonds pour  
la Formation  
des Entrepreneurs  
du Vivant

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour tout renseignement :  
03 84 66 13 17

M.  Mme  Mlle   
Nom : .....  
Prénom : .....  
Société : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Pays : .....  
Date de naissance : .....

Téléphone : \_\_\_\_:\_\_\_\_:\_\_\_\_:\_\_\_\_:\_\_\_\_:  
Courriel : .....@.....

Statut (éleveur, technicien ...):  
Elevage : .....

**Je m'inscris à la formation**

PRATIQUES ALTERNATIVES DE CONDUITE DU TROUPEAU D'ELEVAGE  
et vous envoie mon chèque de caution de 130 euros :  
**Zone Verte 32 grande rue 39600 Arbois**  
Lieu de stage : Jura

Signature :

### UNE DEMANDE DE FINANCEMENT A ETE DEPOSEE AUPRES DE VIVEA

- Si financement VIVEA : prise en charge intégrale des stagiaires éligibles  
- Tarif sans financement : 130 €/jour,  
Dans les deux cas, repas et hébergement en sus.

**Chèque de confirmation d'inscription à envoyer  
dans tous les cas, d'un montant de 130 euros.**  
Chèque restitué après la formation si le stagiaire est  
financé par les fonds vivéa.

En cas de désistement moins de six jours avant la formation, une  
somme forfaitaire de 50 % du coût total du stage sera retenue pour  
frais engagés.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de  
renseignements, hébergement, covoiturage.

Une confirmation vous sera envoyée pour  
vous préciser le lieu de rendez-vous.  
Horaires : 9h30 - 13h00 14h00 - 17h30  
Sans précision de notre part, repas pris  
sur place, sorti du sac.

Zone Verte se  
réserve le droit d'annuler  
une formation au cas où le  
nombre requis de  
participants n'est pas atteint

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier  
d'un crédit d'impôt correspondant au Smic horaire dans la limite de  
40 heures par an ... soit 134 € pour une formation de 14 h.  
Les adhérents de certains services de remplacement peuvent  
bénéficier de tarifs préférentiels pour motif de formation.  
Contactez votre service de remplacement pour plus d'informations !